

## Communiqué

### PANNES TOUCHANT LES NOUVEAUX TROLLEYBUS DE TRANSN

10 unités parmi les 18 nouveaux trolleybus acquis par transN présentent des dysfonctionnements. Des autobus et d'anciens trolleybus circulent en remplacement des véhicules hors service.

Un an après la livraison du premier de ses 18 nouveaux trolleybus, transN fait face à une situation critique : 10 véhicules de la série commandée à l'entreprise soleuroise Hess en 2022 présentent des dysfonctionnements et ont été sortis d'exploitation. Par conséquent, les unités manquantes sont remplacées en premier lieu par des autobus à plancher bas, puis en dernier recours par d'anciens trolleybus à plancher haut sur les lignes 101 (*Cormondrèche – Place Pury – Marin*), 102 (*Serrières – Place Pury – Temple des Valangines*) et 107 (*Place Pury – Hauterive – Marin*).

Les nouveaux trolleybus ont été progressivement mis en service voyageurs dès novembre 2023 sur le réseau de Neuchâtel, après formation du personnel technique et de conduite. La formation des conductrices et des conducteurs de La Chaux-de-Fonds est en cours.

#### Dysfonctionnements divers et récurrents

Les pannes immobilisant 10 unités sont diverses et certaines récurrentes. Elles touchent notamment les batteries, des isolations électriques et des convertisseurs. Des défaillances ont en outre été constatées sur des logiciels et des soudures montrent des signes de fragilité. TransN a proposé au fabricant de rapatrier les 10 trolleybus sur son site, pour faciliter les réparations.

Les nouveaux trolleybus sont intégralement électriques, déperçables, équipés de batteries de traction sur le toit. Ils répondent aux normes LHand pour les voyageuses et voyageurs à besoins spécifiques (*Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées*). Ils ont été commandés à l'entreprise suisse Hess après appel d'offre publique. Ce modèle circule sur la majorité des réseaux trolleybus des villes de Suisse.

#### Conséquences

TransN déplore le manque de fiabilité de ses nouveaux trolleybus. Devoir remplacer les unités défaillantes par des autobus ou d'anciens trolleybus à plancher haut va à l'encontre de sa volonté de décarboniser ses prestations urbaines et surtout du respect des exigences légales d'accessibilité des transports publics.

En devant conserver 8 anciens trolleybus au-delà de leur planification technique et financière, l'entreprise fait face à d'importants coûts de maintenance. La mise en service complète des 18 nouveaux trolleybus ne pouvant pas être achevée, transN se voit contrainte de faire valoir son droit aux pénalités prévues dans le contrat, pour perte de productivité et retard de mise en service. Elle ne peut par ailleurs pas accepter le début de garantie de la nouvelle série de trolleybus en leur état actuel. TransN prie les voyageuses et les voyageurs de bien vouloir l'excuser pour les désagréments engendrés par les pannes de ses trolleybus et les remercie de leur compréhension.

#### Contact médias :

Aline Odot, responsable communication, 079 553 00 00

La Chaux-de-Fonds, le 17 avril 2024